



La Ville de Châteauguay désire pourvoir au poste cadre contractuel de :

CONTREMAÎTRE - DÉNEIGEMENT
(Poste temporaire +/- 5 mois d'octobre 2020 à mars 2021)

Relevant du chef de la Division des travaux publics, le contremaître déneigement planifie, coordonne et supervise les activités reliées au déneigement du territoire et des bâtiments. Il est responsable du traitement efficace des requêtes auprès des clients internes et externes. Le titulaire a la responsabilité d'assurer la conformité des opérations sous sa gouverne en lien avec les politiques administratives et les procédures sécuritaires de travail en vigueur.

Exigences et qualifications professionnelles:

- ✓ Diplôme d'études collégiales pertinent jumelé à un minimum de cinq (5) années d'expérience en gestion d'opérations de déneigement;
- ✓ Expérience en gestion de personnel en milieu syndiqué;
- ✓ Connaissance du territoire de la Ville de Châteauguay;
- ✓ Grande disponibilité de jour/soir/fin de semaine;
- ✓ Orienté vers les résultats et le service client;
- ✓ Résolution de problèmes;
- ✓ Organisé et rigoureux;
- ✓ Maîtrise des progiciels de la suite Office;
- ✓ Connaissance pratique et fonctionnelle de la langue anglaise.

Nous offrons une rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux établis en conformité avec la politique des conditions de travail du personnel-cadre.

Parmi les candidats répondant aux exigences, la Ville de Châteauguay considère prioritairement les candidats ayant leur résidence principale et habituelle sur le territoire de la Ville de Châteauguay. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le **19 septembre 2020** sur le lien suivant :

www.ville.chateauguay.qc.ca/emplois-disponibles

Veuillez noter que seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi.

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.